

Renouveau de l'apprentissage de photographe !

Une nouvelle structure pour l'apprentissage de photographe va entrer en vigueur le 1er janvier 2013. Les apprentis pourront ainsi commencer, dès la rentrée d'août 2013, une formation renouvelée et adaptée aux réalités technologiques du 21ème siècle.

L'aspect technique est de plus en plus présent dans notre métier et il doit être obligatoirement accompagné de qualités essentielles comme le regard, la curiosité et la créativité.

Une bonne scolarité, une motivation solide, de même qu'une certaine autonomie sont donc vivement recommandées pour mener à bien cette formation. Il est conseillé de ne pas débiter un apprentissage trop tôt dans la mesure du possible. Par contre, au vu de la demande, nous vous recommandons d'entreprendre la recherche d'une place d'apprentissage suffisamment tôt.

Les stages sont d'autre part fortement recommandés.

Apprentissage dual:

Formation pratique chez un photographe, tout en suivant, pour les apprentis de Suisse romande, une formation théorique au Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV). La durée de la formation est de 4 ans.

Apprentissage en école:

Formation de 4 ans à plein temps au Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV), dont 6 mois de stage :

http://www.cepv.ch/esaa/photographie/formation_initiale/

Apprentissage de spécialiste en photographie:

Le métier de spécialiste en photographie est une profession apparentée. Cependant, le champ professionnel n'est pas entièrement comparable. L'apprentissage se déroule la plupart du temps dans un magasin, une grande surface ou un laboratoire.

Apprentissage dual:

Formation pratique dans un commerce de photographie (4 jours par semaine), tout en suivant une formation théorique (1 jour par semaine) au Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV). La durée de formation est de 3 ans.

<http://www.berufsberatung.ch/dyn/1109.aspx?id=105>
